

## **Résolutions de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Pilotage Science et Technologie du NEPAD**

La troisième réunion du Comité de Pilotage Science et Technologie du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) s'est tenue au siège du NEPAD à Midrand en Afrique du Sud, les 10 et 11 mars 2005. Les délégués de l'Algérie, de l'Egypte, de l'Ethiopie, de la République Démocratique du Congo, du Ghana, de Madagascar, du Mozambique, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Zambie, ainsi que des membres du Secrétariat du NEPAD et un représentant de la Commission de l'Union Africaine (UA) participaient à la réunion. Le Comité a adopté les décisions suivantes :

1. Il a été décidé que les résolutions de sa 2<sup>ème</sup> réunion étaient l'expression véritable des débats et décisions qui ont eu lieu les 13 et 14 juillet 2004 à Addis Abeba en Ethiopie.
2. Le rapport du Secrétariat du NEPAD sur l'exécution des décisions de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage a été adopté.
3. Après avoir étudié les deux offres du Gouvernement sénégalais et du Gouvernement kenyan pour accueillir la Deuxième Conférence Ministérielle sur la Science et la Technologie, et invoqué les paragraphes 14, 17, 18 et 19 de ses Règles de procédure, le Comité a procédé à un vote officiel qui a donné lieu à cinq voix pour le Sénégal et deux pour le Kenya. Le Comité a donc décidé de soutenir l'offre du Sénégal.
4. Le Secrétariat et le Gouvernement sénégalais prépareront un budget et conviendront de la répartition des responsabilités pour la préparation et l'organisation de la conférence. Ils concluront un accord NEPAD standard sur l'organisation de la conférence.
5. Compte tenu des contraintes logistiques et financières pour organiser la conférence en mai 2005 comme convenu auparavant, le Comité recommande que la 2<sup>ème</sup> conférence ministérielle soit reportée soit à la période du 27 au 30 septembre 2005, ou à celle du 4 au 7 octobre 2005. Le Comité a de plus décidé que le Président du Conseil Ministériel Africain pour la Science et la Technologie communiquera les dates recommandées au Bureau des Ministres du Conseil. Le Conseil retiendra une des deux périodes proposées.
6. Ayant noté les progrès réalisés dans la mise sur pied d'un Groupe Africain de haut niveau sur la biotechnologie, le Secrétariat du NEPAD et la Commission Africaine devraient accélérer la nomination de ses membres pour que le Panel puisse commencer ses travaux avant la deuxième Conférence des Ministres.

7. Ayant noté les Termes de référence pour le Groupe de travail des Experts sur les Indicateurs de Science, Technologie et Innovation en Afrique (ASTII) et la liste d'experts proposée, le Secrétariat devrait organiser les activités du Groupe de travail pour qu'un programme ASTII d'ensemble soit élaboré pour être examiné par le Comité lors de sa prochaine réunion.
8. Le Comité s'est félicité de la nomination du Professeur Gordon Conway comme Conseiller Scientifique Principal au Département de Développement International (DFID) du Royaume Uni. Il a souligné le besoin pour le NEPAD d'entrer en collaboration avec le DFID pour obtenir un soutien des programmes de science et de technologie du NEPAD.
9. Le Secrétariat du NEPAD devrait faire une proposition sur l'établissement d'un Réseau Africain d'Instituts de Mathématiques (AMI-Network) aux donateurs africains et internationaux, et aider l'AIMS à obtenir un soutien financier pour cette initiative.
10. Le Secrétariat devrait travailler activement avec les Gouvernements du Royaume-Uni et du Canada pour établir un groupe de travail qui pourra concevoir un protocole intégral et un programme de partenariat Royaume-Uni – Canada – Afrique en matière de renforcement des capacités en science et technologie, comme recommandé par l'atelier qui s'est tenu à Londres les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2005. Le Comité a adopté l'appel au rôle dirigeant du NEPAD dans le renforcement des capacités en science et technologie.  
Une attention particulière a été accordée aux questions de programmes suivantes :
  - (a) renforcement des capacités de conseils scientifiques ;
  - (b) développement d'un leadership de science et technologie ;
  - (c) renforcer la communication scientifique aux échelons national, régional et continental.Le Secrétariat fera un rapport au Comité sur les progrès réalisés pour renforcer les partenariats en science et technologie avec le Royaume-Uni, le Canada et les autres pays non africains.
11. Le Secrétariat préparera et remettra les documents suivants au Comité de Pilotage et à tous les pays avant le 30 mai 2005 :
  - (a) Un plan d'activités en science et technologie. Ce plan contiendra une brève description des objectifs, projets et aspects budgétaires associés du programme ;
  - (b) Des propositions détaillées des projets de tous les programmes phares. Celles-ci seront annexées au plan d'activités ;
  - (c) Un document de contexte proposant des mécanismes institutionnels et financiers spécifiques pour la mise en œuvre du plan d'activités et de ses projets ;

- (d) Un projet de rapport du Comité de pilotage décrivant le travail effectué et les décisions prises par le Comité depuis sa première réunion en janvier 2004 ;
- (e) Un rapport sur les partenariats internationaux, en particulier les résultats des Partenariats Royaume-Uni – Canada – Afrique pour l'atelier sur le renforcement des capacités, l'Atelier d'Amsterdam sur le Renforcement des Capacités en Science et Technologie organisé par le Conseil Inter-Académique, et toute autre réunion aussi importante mettant l'accent sur les partenariats en science et technologie en Afrique,
- (f) Des projets de résolution devant être soumis à la Conférence Ministérielle.

12. Avec le soutien des coordinateurs régionaux, les membres du Comité de Pilotage mèneront des consultations dans leurs régions représentatives pour que tous les pays puissent contribuer aux plans d'activités, projets de résolutions et autres documents ou questions sur lesquels se penchera la conférence ministérielle. Dans la finalisation des documents figurant dans le paragraphe 11 ci-dessus, le Comité de Pilotage tiendra compte des commentaires soumis par les pays à travers les consultations régionales.

13. Ayant noté que le Sommet de l'Union Africaine aura lieu en juillet 2005 et qu'il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas de contraintes logistiques à l'organisation de la prochaine réunion du Comité de Pilotage, le siège du NEPAD accueillera la prochaine réunion à Midrand en Afrique du Sud les 14 et 15 juillet 2005.